

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 30 JUILLET 2019

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck - VAURAZ Christophe - MEY Karine - KOOMEN Chantal - GUILLARME Grégory - RUET Raymond - CHEVALIER Jean- Pierre - LALLEMENT Annette**

Excusé(s) : **DESSEIGNE Alain - PELLETIER Franck**

Absents (s) : **MATHON Christophe**

Démissions : **CHEVILLON Yannick - DUBRESSON Nathalie - GUYOT Florence**

- *Mr PELLETIER a donné procuration à Mr GUILLARME -*

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS-SAONE » :

Compte rendu des réunions concernant la conférence intercommunale du logement et du diagnostic fiscal.

Aire de covoiturage :

2 places sur le parking du Fond de Salles seront réservées pour du covoiturage. Une signalétique sera installée par l'agglo.

Collecte sélective :

Un courrier de désaccord contre l'arrêt de la collecte en porte à porte « Sacs Jaunes » a été adressé au président de l'Agglo, au responsable du service ainsi qu'aux maires des communes concernées (anciennes Beaujolais-Vauxonne). Ce point sera abordé lors d'une prochaine réunion de bureau.

EGLISE ARBUISSONNAS :

Les travaux seront presque terminés pour la St Laurent. Le gros nettoyage sera réalisé par l'entreprise CRMN (1^{er} et 2 août). Les statues, les autels et le mobilier vont être également nettoyés par des bénévoles de l'association « Les Amis de St Laurent » et les employés communaux.

Compte tenu des travaux réalisés sur ce chantier, différents avenants sont établis :

- Lot Maçonnerie = + 10 405,42 € HT
- Lot Peintures Murales = - 6 355,00 € HT

FETE DE SAINT LAURENT à L'EGLISE D'ARBUISSONNAS :

Elle se déroulera le dimanche 11 août matin (10h30 messe, suivie d'un apéritif à 11h30). Toute la population est invitée à venir découvrir notre petite église restaurée.

TRAVAUX ALLEES et PELOUSES DU CHAPITRE :

Suite à l'ouverture des plis du MAPA, l'entreprise CALAD JARDINS a été retenue pour un montant de travaux de 49 107,60 € HT.

Le conseil décide de retenir l'option suivante : Installation de 2 bancs sur le haut des pelouses, parallèlement aux 2 bancs situés en bas des pelouses. Les travaux débuteront fin octobre pour une période d'environ 2 mois. La partie située vers l'église ne pourra être faite en même temps, en raison des échafaudages qui seront installés pour les travaux de la toiture de l'église.

TRAVAUX TOITURE EGLISE de SALLES :

Une première réunion de chantier, a eu lieu, le jeudi 25 juillet. Les travaux débuteront, pour la 1^{ère} tranche le 9 septembre 2019 (durée de 3 mois) et pour la 2^{ème} tranche (durée de 3 mois), à compter de janvier 2020. Le résultat du MAPA a été transmis à la DRAC afin de connaître le montant de subvention qui nous sera attribué. Une demande d'autorisation de commencement de travaux avant l'arrêté de subvention a été faite auprès de la DRAC et de la REGION.

Les travaux de la toiture du Cloître seront réalisés lorsque ceux de l'église seront terminés.

TRAVAUX RESEAU EAU :

Les travaux sur la route de la Péreuse devront être terminés normalement pour tout début aout.
Les travaux au hameau des Granges sont prévus mais la date de réalisation n'est pas connue à ce jour.

TRAVAUX ASSAINISSEMENT :

Les travaux « Rue de la Treille » et « Rue du 8 mai » sont terminés. Actuellement, sont réalisés les raccordements avec la rue du 11 novembre, rue du Breuil, de la Voute. Travaux prévus jusqu'au 9 aout.

SIVOS :

Ce syndicat sera dissous au 31 décembre 2019 et passera sous gouvernance de la communauté de communes de BELLEVILLE.

ROSE NUITS D'ETE :

Belle réussite de cette soirée. Malgré un bilan financier négatif (achat de décorations, verres, animation musicale), cette soirée a été une réussite. A renouveler l'an prochain. Mr GUILLARME informe que l'office du tourisme, souhaiterait que la soirée d'ouverture pour l'été 2020, se déroule à SALLES. A suivre.

ANIMATIONS :

Au niveau de la vogue qui se déroule chaque année, certaines classes de conscrits organisent un feu d'artifice. Cette année, le feu a été une réussite et la commune a versé une subvention exceptionnelle de 500 € à la classe en « 0 », classe organisatrice. Afin qu'un feu soit organisé chaque année, Mr VAURAZ demande s'il ne serait pas possible que la commune prenne en charge les frais relatifs à ce feu. Le conseil est partagé sur ce point de vue. Aucune décision n'a été prise.

ECOLE :

Durant les vacances, le soubassement de la classe maternelle sera refait. Des chaises et tables ont été achetées pour la garderie

INCIVILITE DEPOTS SAUVAGES :

Un nouveau courrier va être adressé à Mr Paul DESPRAT concernant les matériaux qu'il dépose sur son terrain, sur les hauteurs de la commune. Mr BOUCAUD se charge de lui remettre ce courrier.

Mardi 30 juillet, a été découvert par un propriétaire, en bordure de la « Route de Vaux », un frigidaire et une machine à laver hors service.

Le Conseil Municipal rappelle qu'il est **strictement interdit de déposer des matériaux ou appareils usagés dans la nature**. Ces matériaux et appareils doivent être déposés à la **déchetterie**. Cette déchetterie est à ARNAS, ouverte à tous et gratuite pour les particuliers. La carte d'entrée est à demander aux services de l'agglomération et est totalement gratuite.

LOCATION APPARTEMENT :

Le logement communal situé au 2^{ème} étage, au dessus du salon de coiffure, sera libre à compter du 14 octobre. Renseignements en mairie.

CAUTIONNEMENT LOT. HBVS « HAMEAU LE PONT MATHIVET » :

Délibération pour garantie d'emprunt d'un montant de 40 000 €, à hauteur de 9 % soit 3600 €, sur une durée de 40 ans. Travaux réalisés par HBVS.

DIVERS :

Fibre optique :

Actuellement installation de la fibre optique sur l'ensemble de la commune. Ces travaux sont gérés et financés par le département.

Place du marché :

L'entreprise TP2R a installé du gohrr plus fin sur la partie basse de ce parking, afin d'atténuer la poussière qui se dépose sur la terrasse du restaurant LA BENOITE (1 380,00 € TTC).

Electricité :

Les compteurs LINKY ont été installés dans les bâtiments communaux.

Archives communales :

Accord pour 4 jours supplémentaires pour les archivistes du centre de gestion pour le tri des très anciennes archives communales. Toutes les archives communales seront ainsi classées.

PROCHAINES REUNIONS :

- Mardi 3 septembre 2019 à 19h**
- Mardi 1^{er} octobre 2019**
- Mardi 5 novembre 2019**
- Mardi 3 décembre 2019**